

Séance du 27 mai 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 27 mai à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 20/05/2025

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRE Martine Maire	Conseillers
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire	En exercice 14
TRANEL Michel Adjoint au Maire	Quorum 08
TOUSSART Catherine Adjointe au Maire	Présents 12
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire excusé	Procurations 02
pouvoir à J COULOMBEL	Votants 14
AUGER Isabelle	
DELAMARRE Marie-Claude	
GAUDRY Myriam	
GEST Cyril	
LECONTE Jimmy excusé pouvoir à Y LEVASSEUR	
LEVASSEUR Michel	
LEVASSEUR Yannick	
PRESTOT Dominique	
ROBILLARD Laurence	

Secrétaire : **COULOMBEL Joël**

Ordre du jour :

- Avis sur le projet du PLUI
- Contrats saisonniers
- Point sur le projet de sécurité routière
- Organisation du 13 juillet
- Organisation des Journées du Patrimoine 21 septembre
- Décisions modificatives du budget
- Convention SPA
- Convention SACEM
- Questions diverses

###

- Avis sur le projet du PLUI

La Communauté a arrêté son projet de PLUI-H par délibération du 18 mars dernier, et l'a adressé aux Conseil municipaux pour avis. La commission urbanisme s'est réunie le 20 mai pour examiner le zonage et le règlement. La commission a émis plusieurs observations qui ont été adressées à la Communauté.

La carte du zonage est projetée au Conseil.

Le Conseil transmettra plusieurs remarques par délibération : concernant les mares, les arbres à protéger, le classement erroné pour certaines parcelles déjà construites, la modification d'un périmètre de sécurité autour d'un indice de cavité souterraine, la modification du classement d'une parcelle appartenant à la commune.

- Contrats saisonniers

En 2024 un contrat a été proposé à 2 jeunes habitants. Le coût pour la commune s'est élevé à 4600 €. Le Conseil accepte de reconduire la mesure en 2025. La mairie lancera l'appel à candidatures.

- Point sur le projet de sécurité routière

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 15 mai dernier, la Direction des Routes a présenté les comptages réalisés suite à la pose des ralentisseurs avec écluses dans la rue de la Croix de Pierre et la rue des Antonins. L'objectif du Conseil municipal était de faire ralentir la vitesse aux abords de l'école. Objectif atteint puisque que la vitesse dans les 2 sens a baissé de 10 kilomètres heure en moyenne.

Le Département propose à la commune d'acquérir les éléments qui ont été posés, de les laisser sur place, ou de les déplacer avec avis de la Direction des Routes.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la proposition d'achat car cela permettra de poursuivre un projet de ralentissement de vitesse qui soit dans les moyens de la commune.

- Organisation du 13 juillet

M. TRANEL informe le Conseil que la commission chargée des fêtes s'est réunie le 28 avril. Pour le 13 juillet la commission a décidé un buffet froid et une animation musicale. M. GREBOVAL a pris contact avec DJ Enzo. La commune offre l'apéritif. Les tarifs ne bougent pas : 12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants jusqu'à 10 ans.

- Organisation des Journées du Patrimoine 21 septembre

Au cours de la même réunion, la commission a avancé sur la journée du 21 septembre : Les devis des animations sont signés, la demande de subvention est déposée. Il reste à finaliser la convention avec la CCVS pour la mise à disposition du site et obtenir les accords pour les parkings. La messe aura lieu à 10H30.

- Décisions modificatives du budget

Le Conseil vote :

Une subvention de 550 € en faveur de l'association ferroviaire d'Hasbrouck qui vient exposer ses maquettes lors de la Journée du Patrimoine. La subvention correspond aux frais engagés par l'association (location camionnette-essence-péage-location d'un gîte).

Un crédit de 2000 € pour achat de matériel car il y a besoin de racheter une motobineuse pour le service technique (volé en 2024) et divers petits matériels.

Un crédit de 5476 € pour le rachat des éléments à la Direction des Routes : coussins et bordures.

- Convention SPA

Le chenil construit par le service technique a répondu aux besoins jusqu'ici car tous les propriétaires sont venus chercher leurs animaux. Toutefois, il y a en ce moment un détenteur de chien récalcitrant sur le territoire, et la commune aurait besoin d'une solution de fourrière agréée. La SPA propose sa convention pour un montant de 1162 € pour l'année 2025. Le Conseil refuse, estimant la dépense trop onéreuse par rapport au service rendu car la SPA d'Etalondes ne se déplace pas.

- 34 - Convention SACEM

La SACEM propose un forfait annuel aux collectivités (501 à 2000 habitants) :

205.71 € pour 3 évènements,
348.87 € pour 6 évènements,
40.70 € par évènement supplémentaire

Cette année ce pourrait être les JEP, Octobre Rose et l'arbre de Noël (par délégation à l'association des Quatre Vents)

Le Conseil donne son accord à la convention pour 3 évènements pour 2025, et reverra la question pour 2026.

- Questions diverses

Recensement de population : Le recensement aura lieu en janvier-février 2026.

Actions biodiversités : Ruches : M. TRANEL informe le Conseil que les abeilles installées à Boscrocourt ont trouvé suffisamment de nourriture car elles ont produit 10 kg de miel de printemps. Et ce en une seule ruche car la seconde colonie s'est envolé. M. BARRON installera un nouvel essaim dès que possible. Nichoirs : M. M LEVASSEUR a signalé la présence de chouettes dans sa propriété. Les bénévoles du groupe ornithologique vérifieront prochainement et transmettront un bilan. M. TRANEL enverra des photos en mairie pour une communication envers les habitants.

La séance est levée à 21H50